

C.T.P.D. du 03 mai 2011

Après lecture des déclarations liminaires, le Président a reconnu être conscient des difficultés dans les services. Il a précisé avoir fait remonter à la Direction Générale l'impact de certaines décisions dans les services. Le DRFIP a dit se battre pour faire passer les messages émanant des agents concernés.

Le points à l'ordre du jour de ce CTPD :

- ✓ La mission de Contrôle Fiscal à la D. R. F. I. P. d'Alsace et du Bas-Rhin
- ✓ Création des Services des Impôts des Particuliers de Strasbourg au 1^{er} juillet 2011
- ✓ Présentation du transfert du recouvrement de la Contribution Foncière des Entreprises aux Services des Impôts des Entreprises
- ✓ Questions diverses.

Cet ordre n'a pas été respecté et la discussion s'est de suite engagée sur le transfert du C.P.S.. Les OS ont dénoncé un manque d'information sur ce déménagement ; le Président fort étonné de cette remarque a précisé avoir effectué plusieurs visites afin d'informer régulièrement le personnel, la dernière rencontre étant programmée ce 03 mai après midi avec l'équipe immobilière. La résiliation inattendue de ce bail ajoute un chantier supplémentaire à celui déjà conséquent du 35 avenue des Vosges. Les délais étant trop courts, il précise que le chantier se fera en 2 phases :

- ✓ La prise de possession des locaux au D.I dans un premier temps, et au plus tard au 31 août 2011.
- ✓ La réalisation dans un deuxième temps des travaux (isolation-phonique..) pilotés par la Direction Générale avec pour objectif une réalisation avant l'été 2012.

La visite du délégué du Directeur Général sur les 2 sites a permis de prendre conscience des contraintes du CPS et des attentes des agents. Le Président a bien noté le souhait des agents de chacun des 3 services (REC-REM et CPS) de ne pas voir son service installé sur des étages différents (4^{ème} et 5^{ème} étages du D.I.).

Concernant le point de convivialité demandé par les agents du CPS, Mme Castrec a répondu que ce point était intégré dans la demande de travaux.

Point 1 : La mission de Contrôle Fiscal

L'importance de cette mission revêtant un caractère essentiel pour la Direction Générale, il nous est fait une présentation du plan Interrégional Est, plan 2010-2012 validé par le Directeur Général le 16 décembre 2010. Notre département important dans l'interrégion, a révélé des résultats de très grande qualité, malgré la difficulté de cette mission. Le Président a tenu à en remercier les agents.

L'administration a exposé la finalité du contrôle fiscal : dissuasif, budgétaire et répressif. Elle a précisé qu'il n'y avait pas de plan concernant les Collectivités Locales mais un rôle essentiel de conseil. Elle a souligné la progression des indicateurs en qualité et en quantité. Le Président a évoqué une réduction d'effectif moindre sur cette mission et projeté plus d'échanges et d'info entre les services.

Point 2 : Création des 3 SIP au 1^{er} juillet 2011

L'intégralité de l'effectif de Strasbourg/Kléber (hors cadre A) est transféré sur les 3 sites :

42 emplois à Strasbourg OUEST :

5 B + 14 C issus CDI, 2 B + 2 C SERCO Stbg, 1 B + 1 C SERCO Neudorf et 17 agents B et C issus Trésorerie

24 emplois à Strasbourg EST :

6 B + 11 C issus CDI, 7 agents B et C issus Trésorerie

28 emplois à Strasbourg NEUDORF :

5 B + 12 C issus CDI, 1 B + 2 C SERCO Stbg (cellule qui aura en charge la gestion du site), et 8 agents B et C issus Trésorerie

S'agissant de Strasbourg OUEST, la caisse (2 guichets-caisse) mise en place sur le site sera sous la responsabilité de ce SIP et sera commune avec les 3 SIE + pôle enregistrement.

Concernant les travaux au 35 (2 étages sont concernés par les travaux dont 1 plus touché):

La direction nous rappelle : le calendrier contraint, la clôture d'appel d'offres fixée du 2 mai 2011, la définition du calendrier des travaux au cours du mois de mai. Elle espère les travaux terminés avant la campagne TH et précise que la fin de l'accueil au 25 dépend de l'avancement des travaux au 35.

Point 3 : Transfert du recouvrement de Contribution Foncière des Entreprises aux Services des Impôts des entreprises.

✓ Calendrier du transfert :

15 avril 2011 transfert de la compétence juridique aux SIE

15 juin 2011 : les SIE PRS deviennent compétents en ce qui concerne certaines créances non soldées.

✓ Emplois concernés : 4 emplois transférés en SIE (2 B SIE Stbg Ouest et Schiltigheim – 2 C SIE Stbg EST et SIE Illkirch)

✓ Accompagnement :

Désignation d'un correspondant départemental : Dominique VARIN et de référents locaux au sein des Trésoreries et SIP - Réunions point d'étape, interrégionale – installation nouvelles applications – rubrique dédiée au transfert dans Ulysse 67 – dispositif de formation pour chefs de service et agents des SIE (mai et octobre 2011 + 1^{er} semestre 2012) appels à candidatures envoyés le 2 mai 2011.

POINTS DIVERS :

✓ Le Président évoque la recrudescence de « certificats médicaux » prescrivant un changement d'affectation pour l'agent. Il souligne le danger de cette situation car le grand nombre de demandes sera ingérable.

✓ Prise de fonction en tant que responsable de la politique immobilière de l'Etat de Mme BARGEOT

✓ Prise de fonction de Bernard MARKOVNA à la RF de Haguenau à compte du 26 avril 2011.

✓ Prochain CTP le 06.06.2011.